PLAN D'EVALUATION

DU PROGRAMME OPERATIONNEL DE COOPERATION TERRITORIALE

(Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020

CCI 2014TC16RFCB007







Table des matières

1.	INTRODUCTION1
2.	CONTEXTE3
3.	OBJECTIFS ET COUVERTURE DU PLAN D'EVALUATION
4.	RESPONSABILITES D'EVALUATION ET MECANISMES DE COORDINATION9
5.	LOGIQUE ET PROCEDURE D'EVALUATION
6.	EVALUATIONS A DEVELOPPER
7.	FICHES D'EVALUATION
	MAC 2014-2020
	Cooperación Territorial





1. INTRODUCTION

La **Politique de Cohésion** s'appuie, parmi ses principes de fonctionnement de base, sur la définition claire de procédures pour l'<u>évaluation</u>. De fait, l'efficacité du soutien des Fonds dépend, entre autres facteurs, de l'établissement d'un système d'évaluation fiable.

Dans ce cadre, l'évaluation se définit comme l'analyse des effets à court et long terme des politiques, tant sur les groupes sociaux ou situations pour lesquelles elles ont été conçues que sur la société en général et l'analyse du rapport des coûts actuels et futurs sur l'un quelconque des bénéfices identifiés. De cette manière, à travers l'observation, la mesure, l'analyse et l'interprétation on cherche à émettre un jugement de valeur sur la conception, la mise en pratique, les réalisations, les résultats et les impacts des politiques évaluées.

Sa finalité est d'être utile aux organismes en charge de la conception et de l'exécution des politiques publiques, ainsi qu'aux bénéficiaires et à la population dans son ensemble dans la mesure où elle met en valeur les réalisations qui ont été atteintes grâce à l'intervention, de même que la problématique qui a pu apparaître au fil de son implémentation et les mesures adoptées pour sa résolution.

L'évaluation est clairement complémentaire de la procédure de suivi, laquelle est une étape du cycle de gestion relative à l'exécution des projets dont la finalité est d'informer tous les acteurs impliqués sur l'état d'avancement de l'exécution et de vérifier le degré de réalisation des activités et d'atteinte des résultats et objectifs prévus.

Dans ce contexte, le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020 se dote de l'actuel **Plan d'Évaluation** afin de répondre aux exigences réglementaires en matière d'évaluation.

Lesdites exigences soulignent la nécessité de réaliser des évaluations afin d'améliorer la conception et l'exécution du Programme, de même que pour évaluer son efficacité, son efficience et son impact, garantir l'existence des ressources nécessaires pour la réalisation des évaluations et la mise à la disposition du public des rapports et de leurs principaux résultats.







REFERENCES REGLEMENTAIRES ET ORIENTATIONS/DIRECTIVES DE LA COMMISSION

- Titre V de la Deuxième Partie et Titre III de la Troisième partie du Règlement (UE) № 1303/2013. On y recueille les obligations relatives à l'élaboration des Plans d'Évaluation, le suivi des Programmes, l'évaluation des programmes proprement dite et les fonctions des Comités de Suivi des programmes en matière d'évaluation.
- Préambule 26 et Chapitre IV du Règlement (UE) № 1299/2013 qui se rapporte, relativement au Plan d'Évaluation, aux Rapports d'Exécution.
- "The programming Period 2014-2020. Guidance Document on Monitoring and Evaluation. European Regional Development Fund and Cohesion Fund, Concepts and Recommendations". Mars 2014.
- "The programming Period 2014-2020. Monitoring and Evaluation of European Cohesion Policy. European Regional Development, European Social Fund and Cohesion Fund. Guidance Document on Evaluation Plans. Terms of References for Impact Evaluations. Guidance on Quality Management of External Evaluations". Février 2015.
- Guidance Document on Evaluation Plans.
- Orientations d'Interact figurant dans le document "Evaluation plan (Questions and Answers)".

Le **Plan d'Évaluation** a été défini en prenant en considération l'*expérience préalable* des actions développées dans le cadre des programmes de Coopération Territoriale Européenne dans l'espace MAC (Madère, Açores et Canaries) et la consolidation des systèmes d'évaluation des États membres.

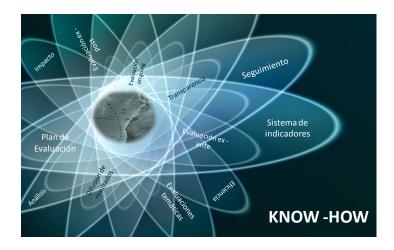
Avec cette référence comme point de départ, ainsi qu'avec les lignes et/ou documents d'orientation produits par la Commission Européenne ou Interact, la procédure et le type d'évaluations ont été adaptés aux spécificités propres à l'espace de coopération et à la réalité institutionnelle du Programme. On a également introduit dans la procédure d'évaluation la flexibilité nécessaire qui permettra d'apporter une réponse effective et efficace aux possibles besoins d'évaluation qui pourront dériver des tâches de gestion ou de suivi ou que le Comité de Suivi pourra, le cas échéant, demander.





2. CONTEXTE

L'expérience préalable s'avère un élément important dans la définition et l'implémentation ultérieure du Plan d'Évaluation car elle permet d'identifier les aspects et instruments qui ont favorisé l'exécution des objectifs du processus de suivi et d'évaluation, de même que d'identifier les domaines où il est nécessaire d'incorporer des éléments d'amélioration.



La coopération territoriale entre les RUP de l'espace MAC (Madère, Açores et Canaries) et les Pays Tiers de leur environnement a fait l'objet d'une évaluation continue au fil du temps et a démontré un degré d'engagement et d'implication significatif. En témoigne l'élaboration d'un Plan d'Évaluation du Programme de Coopération Transnationale MAC 2007-2013 qui répondait aux recommandations faites par la Commission Européenne¹, en allant au-delà des exigences réglementaires à cet égard.

Le tableau suivant fait apparaître les principaux jalons d'évaluation réalisés depuis l'année 2000, ainsi que l'identification des facteurs de succès et les principales faiblesses des procédures dans chacune des périodes de Programmation (2000-2006 et 2007-2013).

¹ Document de Travail № 5 de la Commission Européenne: Orientations concernant l'Évaluation.





TABLEAU 1. LA PROCEDURE D'EVALUATION DANS LA COOPERATION TERRITORIALE DE LA MACARONESIE

PERIODE DE PROGRAMMATION	DISPOSE-T-ON D'UN PLAN D'EVALUATION?	EVALUATIONS REALISEES			FACTEURS DE SUCCES		FAIBLESSES
		Évaluation ex-ante	1999	- vite	Mise en évidence de l'importance de la coopération		
		Évaluation Intermédiaire du Programme	2004		territoriale pour les RUP, de même que pour le développement de liens avec des territoires plus	mj.	compte tenu du fait que le
2000-2006	Non	Actualisation de l'Évaluation Intermédiaire	2006	-4	proches et pays voisins. Mise en commun de nouvelles expériences, approches et méthodologies sur des questions qui		système établit des moments concrets d'évaluation tout au long de la période d'exécution du Programme.
		Analyse Technique des Projets	2007				
		INTERREG III Community Initiative (2000-2006) - Ex-Post Evaluation (CE)	2009		caractérisent les régions ultrapériphériques, en contribuant de cette manière au développement et à la cohésion territoriale des trois archipels		Absence d'évaluations thématiques
		Évaluation ex-ante	2007				Développement effectif insuffisant de l'évaluation stratégique du programme
		Évaluation Environnementale Stratégique	2007		Force de la programmation de l'évaluation avec		
		Rapports d'Évaluation Continue	Annuel		d'importants éléments de flexibilité. Réalisation d'évaluations thématiques (comme l'évaluation du Plan de Communication) Participation croissante des acteurs impliqués dans le développement du Programme et les projets		
2007-2013	Oui	Évaluation Intermédiaire du Plan de Communication	2011			į	
		Évaluation Finale du Plan de Communication	2015	-4			
		Évaluation ex-post de l'Objectif de Coopération Territoriale Européenne (CE)	2015		cofinancés.		





L'évaluation globale des procédures d'évaluation et, le cas échéant, des plans d'évaluation conçus sur les deux périodes peut être réalisée à travers l'observation des principes d'évaluation.

Ladite observation permet de déterminer les domaines dans lesquels l'actuel Plan d'Évaluation pourra se doter d'un caractère continu en influant sur les éléments qui ont bénéficié d'une position favorable et ceux sur lesquels des améliorations devront être introduites suite à l'identification de plus grandes situations de faiblesse.

TABLEAU 2. LA PROCEDURE D'EVALUATION DANS LA COOPERATION TERRITORIALE DE L'ESPACE MAC

	Principes	2000-2006	2007-2013	Améliorations projetées sur la période 2014-2020
	Systématicité	44	4	+
×	Flexibilité	+	44	4.4
RAL	Proportionnalité	4	4	+
GENERAUX	Indépendance	44	44	4+
G	Partenariat	4	44	++
	Transparence	44	44	4+
	Détermination d'hypothèses	+	++	Présentation d'hypothèses et d'objectifs établis au niveau d'indicateurs, de même que des circonstances qui exigeraient une évaluation
VELS	Approche axée sur les processus et surtout les résultats	4	4	Approche axée sur les résultats de la Politique de Cohésion 2014-2020
	Basé sur des indicateurs vérifiables	+	-	Indicateurs communs et spécifiques
OPERATIONNELS	Appuyé sur une ligne de base	*	*	Définition de valeurs de base des indicateurs de résultat
OPER	Analyse des scénarios contrefactuels	+	4	Méthodologie des évaluations d'impact
	Formation des acteurs participant à l'évaluation	+	+	Activité de formation des acteurs impliqués non prévue, même si le recours à du personnel expert extérieur garantit des niveaux de qualification élevés.
	Diffusion des résultats	+	4	Stratégie de diffusion des résultats au niveau d'évaluation prévu

Sa lecture permet de conclure que les procédures de suivi et d'évaluation se sont progressivement renforcées dans le cadre de la programmation et du développement des Programmes de Coopération Territoriale de la Macaronésie, en atteignant un niveau d'intégration élevé dans le cycle de la gestion, avec une participation croissante des unités actives dans leur développement pour déterminer la nécessité de réaliser une évaluation, son contenu et la discussion et le suivi des recommandations dérivées de celle-ci.

Autant d'éléments qui se renforcent dans le cadre de la Programmation 2014-2020 à travers la définition de l'actuel Plan d'Évaluation.

Par ailleurs, on y a travaillé sur le perfectionnement des éléments qui présentaient une marge d'amélioration comme :





- → La définition appropriée d'un système d'indicateurs qui facilitera les tâches tant de suivi que d'évaluation, reposant sur la définition d'objectifs à l'horizon 2023, ainsi que de bases de référence et jalons intermédiaires. Cette avancée a été favorisée par l'orientation sur les résultats de la programmation des Fonds EIE.
- La détermination plus spécifique de la méthodologie d'évaluation qui est définie de manière individualisée pour chaque évaluation prévue.
- La définition d'une politique de diffusion des résultats de l'évaluation qui améliorera leur visibilité parmi les acteurs impliqués dans le Programme et dans le développement des projets, ainsi que parmi la population dans son ensemble.





3. OBJECTIFS ET COUVERTURE DU PLAN D'EVALUATION

La Politique de Cohésion de la période 2014-2020 présente une claire orientation sur les résultats qui vise à intensifier sa contribution à la réalisation des objectifs de la Stratégie Europe 2020.

Dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020, cette orientation s'est traduite dans la conception d'un schéma de programmation et d'évaluation ayant pour ultime finalité de mesurer et connaître les résultats des programmes et leur contribution aux objectifs de l'Union.

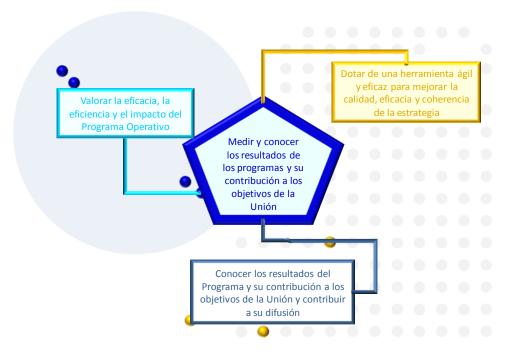
En conséquence, l'<u>objectif prioritaire</u> du présent Plan d'Évaluation est triple et se structure à son tour en <u>objectifs à caractère intermédiaire</u> (6):

- Objectif Stratégique : Évaluer et améliorer l'efficacité, l'efficience et l'impact du Programme Opérationnel.
 - Adaptation de la stratégie aux besoins des régions de Madère, des Açores et des Canaries, ainsi que des Pays Tiers participant au Programme.
 - Promotion et amélioration de la coopération territoriale dans la Macaronésie.
- Objectif Opérationnel : Doter les Autorités du Programme d'un outil souple et efficace qui permettra d'améliorer la qualité, l'efficacité et la cohérence de la stratégie du Programme.
 - Rationalisation de l'exécution des actions à travers l'identification des problèmes au cours de la phase d'implémentation et l'identification des alternatives qui amélioreront celle-ci.
 - Application des leçons de l'expérience qui représentent un apprentissage continu relativement aux directives de mise en œuvre du Programme et aux solutions plus efficaces et efficientes adoptées face à différents types de problèmes.
- Objectif Informatif: Connaître les résultats du Programme et sa contribution aux objectifs de l'Union et les diffuser parmi les bénéficiaires, bénéficiaires potentiels et l'ensemble de la population.
 - Promotion de la participation des acteurs importants sur le territoire à la procédure d'évaluation.
 - Production et analyse d'informations opportunes et fiables qui permettront de donner une image réelle de l'exécution du PO aux Autorités de celui-ci mais également aux autres acteurs participant à la phase d'implémentation, ainsi qu'à la population en général.





SCHEMA 1. ARBRE D'OBJECTIFS DU PLAN D'EVALUATION



La <u>couverture du Plan d'Évaluation</u> est définie autour de trois dimensions :

- * Stratégique: Le Plan d'Évaluation englobe le Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020. Toutefois, le Comité de Suivi pourra décider dans le cadre de celui-ci d'appuyer des évaluations plus larges en coopération avec d'autres Programmes de Coopération Territoriale.
- Temporelle: La période soumise à évaluation s'étend de 2014 à 2024, année pour laquelle on prévoit la présentation de l'évaluation ex-post par la Commission Européenne.
 - Cependant, la possibilité demeure offerte, à la discrétion du Comité de Suivi, d'aborder les évaluations de périodes de programmation antérieures.
- Territoriale: Le cadre territorial du Plan d'Évaluation coïncide avec l'Espace de Coopération (Açores, Madère et Canaries plus les Pays Tiers participant au Programme: Cap Vert, Sénégal et Mauritanie), sauf dans le cas des coopérations évoquées précédemment pour lequel on étendra le domaine conjoint d'analyse.





4. RESPONSABILITES D'EVALUATION ET MECANISMES DE COORDINATION

L'exercice d'évaluation est structuré de manière coordonnée et s'appuie sur les leçons de l'expérience des périodes précédentes et les bonnes pratiques liées à la participation active des différentes Administrations Publiques dans le développement des Programmes successifs.

Dans le cas particulier du PO de Coopération Transnationale Madère-Açores-Canaries, cela se traduit par une étroite relation entre la Commission Européenne et l'Autorité de Gestion.



- La Commission Européenne, à travers l'Unité d'Évaluation de la Direction Générale de Politique Régionale remplit trois fonctions prioritaires, à savoir la fourniture d'orientations sur la manière de réaliser les évaluations, la réalisation d'évaluations des Programmes de sa propre initiative et l'élaboration de l'évaluation ex-post et d'un rapport de synthèse de celle-ci (articles 56 et 57 du Règlement (UE) № 1303/2013).
- Le Vice-ministère régional de l'Économie et des Affaires Économiques avec l'Union Européenne du Gouvernement des Îles Canaries, en tant qu'Autorité de Gestion du PO, assume pour sa part les tâches suivantes (article 56 du Règlement (UE) Nº 1303/2013):
 - La conception du présent Plan d'Évaluation du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020.
 - Respect des dispositions du Plan.
 - Le suivi et l'actualisation, le cas échéant, des indicateurs stratégiques ou
 - Supervision et direction technique des travaux d'évaluation et approbation de leurs résultats.
 - Suivi des résultats des évaluations et formulation des propositions à incorporer.
 - Promotion de la création et renforcement des capacités.
 - Diffusion des résultats.
- → Le Secrétariat Conjoint, par délégation de l'Autorité de Gestion, assume les tâches opérationnelles de l'évaluation sous la coordination de l'Autorité de Gestion. Cela suppose, entre autres fonctions (article 54 du Règlement (UE) № 1303/2013):
 - Fournir les ressources nécessaires pour mener à bien les évaluations et veiller à l'existence d'une capacité suffisante pour la mise en marche du Plan d'Évaluation. Dans ce sens, la SC figure de trois techniciens capacités et avec expérience en évaluation pour réaliser les tâches d'évaluation responsabilité de la SC/AG de forme interne. il aussi a capacité pour embaucher les évaluations externes qui se déterminent en ce Plan et celles qui il puisse décider mener à terme le Comité de Suivi. La SC pourra également assister à cours, séminaires et programmes formatifs en évaluation et suivi des programmes de coopération (de préférence les organisés par INTERACT et la Commission Européenne) et les dépenses qui se dérivent de dite formation seront assumés par le budget d'Assistance Technique.





- Garantir la définition et la mise en marche des procédures qui permettront la production et la collecte des données nécessaires à la réalisation des évaluations (fondamentalement, indicateurs de productivité, résultat et communication).
- Tâches de coordination avec les autres Programmes, conformément aux recommandations de la Commission Européenne, en cas d'évaluation conjointe ou d'échange d'expériences.
- → Enfin, les bénéficiaires apporteront les informations quantitatives et qualitatives relatives à l'exécution des opérations ou projets cofinancés, ainsi qu'aux résultats obtenus, les difficultés rencontrées et les mesures adoptées pour leur correction (article 54.2 du Règlement (UE) № 1303/2013).

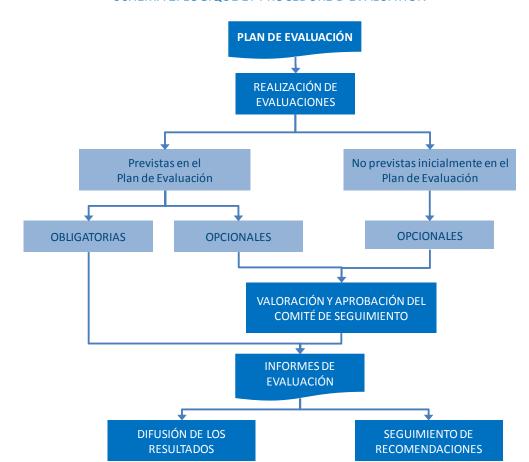




5. LOGIQUE ET PROCEDURE D'EVALUATION

Les évaluations prévues dans le cadre du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020 seront conduites par l'autorité de Gestion (Vice-ministère régional de l'Économie et des Affaires Économiques avec l'Union Européenne du Gouvernement des Îles Canaries), toutes les parties impliquées dans l'exécution de celui-ci, en particulier les bénéficiaires, devant coopérer aux travaux qui seront réalisés et fournir les informations qui leur seront demandées à cette fin. Toutes les évaluations prévues dans ce Plan couvriront toutes les Priorités d'Investissement et Objectifs Spécifiques du programme.

La logique d'évaluation et la conception de la procédure ont été structurées en quatre phases :



SCHEMA 2. LOGIQUE ET PROCEDURE D'EVALUATION

PHASE 1 : ELABORATION DU PLAN D'EVALUATION. L'élaboration du présent Plan d'Évaluation constitue le point de départ de l'évaluation durant la période de programmation.

Dans le cadre du plan en question, élaboré en suivant les orientations de la Commission Européenne, la priorité, le responsable, le cadre territorial, la période à laquelle il se réfère, la thématique, les questions d'évaluation, la méthodologie et les données demandées, ainsi que les sources d'information sont déterminés au travers de fiches d'évaluation; et, d'un point de vue plus





opérationnel, la date de réalisation, le système de gestion de l'évaluation, la diffusion et le coût prévu de chacune des évaluations prévues.

L'Autorité de Gestion le présentera pour approbation au Comité de Suivi du Plan au plus tard un an après l'adoption du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020.

→ PHASE 2: REALISATION DES EVALUATIONS PREVUES DANS LE PLAN D'EVALUATION. La mise en marche et la réalisation des différents rapports d'évaluation prévus dans le Plan d'Évaluation seront réalisées selon les conditions établies dans les fiches d'évaluation (voir chapitre 7) et sous la coordination et supervision du Secrétariat Conjoint et, probablement, en recourant à des experts externes. Dans ce sens, étant donné que la décision de mener à terme les différentes évaluations prévues avec personnel interne (SC) ou consultants externes se prendra dans le moment opportun en dépendant des circonstances du programme, dans les Fiches d'Évaluation que contient ce Plan il seulement se mentionne l'intention provisoire de les aborder avec des milieux internes ou externes.

Pendant le déroulement de cette phase, le Secrétariat Conjoint assumera les responsabilités suivantes :

- Demande d'informations qualitatives et quantitatives nécessaires pour répondre aux questions d'évaluation posées dans chaque cas tant aux bénéficiaires qu'à tout autre acteur impliqué dans le champ d'analyse (en tant qu'autorités compétentes en matière d'égalité des chances entre hommes et femmes ou autorités environnementales, acteurs économiques et sociaux ou organismes représentant la société civile).
- Supervision des groupes de travail, tables rondes, processus d'enquête, etc. réalisés pour l'exécution des évaluations.
- 🚁 Étude et analyse des rapports d'évaluation.

Pour leur part, les bénéficiaires assument la responsabilité de répondre aux exigences d'information en provenance tant du Secrétariat Conjoint que de l'Autorité de Gestion pour l'exécution optimale des processus d'évaluation, ainsi que la participation aux groupes de travail, tables rondes, entrevues personnalisées, etc. qui seront prévues dans les fiches d'évaluation.

Durant cette phase, le Comité de Suivi pourra juger de l'opportunité d'effectuer des évaluations complémentaires, prévues comme optionnelles dans le présent Plan ou d'autres additionnelles.

- PHASE 3 : SUIVI DES RECOMMANDATIONS REALISEES. Une fois les rapports d'évaluation achevés, le Secrétariat Conjoint procèdera à l'examen des recommandations réalisées et leur remise aux organismes et/ou bénéficiaires concernés pour la prise en compte des recommandations.
 - Commence alors la période de suivi durant laquelle le Secrétariat constatera les mesures implémentées et les résultats atteints par celles-ci.
- PHASE 4: DIFFUSION DES RESULTATS OBTENUS. La diffusion des résultats des évaluations réalisées serait faite par la publication dans la page Web du programme et dans les réseaux sociaux existants (Twitter, Facebook), via information aux membres des Comités de Gestion et de Suivi et en informant aux bénéficiaires et public en général en les divers événements, séminaires et journées qu'il réalise le programme. Bien sûr les évaluations seront expédiées à la Commission Européenne par le système SFC.





Dans ce contexte, la mise en œuvre des actions de communication prévues incombe à l'Autorité de Gestion et, le cas échéant, au Secrétariat Conjoint, avec l'appui si on le juge opportun des bénéficiaires.

Les canaux de diffusion possibles, en fonction du public auquel ils sont destinés, qui pourront être complétés par ceux que l'Autorité de Gestion/Secrétariat Conjoint ou les bénéficiaires jugeront opportuns, apparaissent dans le tableau suivant :

TABLEAU 3. CANAUX DE DIFFUSION PREVUS EN FONCTION DES DESTINATAIRES

TYPE D'ACTIONS	MODE DE COMMUNICATION	PUBLIC DESTINATAIRE
 Diffusion des conclusions et recommandations applicables à la gestion du PO 	Comité de Suivi, Comité de Gestion et Web du programme	Responsables de la gestion du programme et Bénéficiaires
 Publication du Plan d'Évaluation, Évaluations réalisées et autres documents d'intérêt Diffusion des principaux résultats des évaluations sur les questions les plus importantes Participation des responsables de l'évaluation et d'experts à des conférences, ateliers et autres forums d'échange et d'information 	Site Web du Programme (réseaux sociaux : Twitter, Facebook) Forums et rencontres techniques	Bénéficiaires et public en général
Actions de communication et de diffusion centrées sur des aspects notables de la bonne gestion et implémentation du PO, ainsi que sur les résultats et impacts des actions sélectionnées.	Notes et rapports de synthèse	Responsables politiques





6. EVALUATIONS A DEVELOPPER

Au cours de la phase d'exécution du Programme, l'évaluation continue se veut un élément central de l'amélioration de la gestion du PO tant pour les Autorités en charge de celui-ci que pour les autres acteurs impliqués dans son exécution d'une manière plus opérationnelle.

Elle se transforme ainsi en un instrument garant de la qualité, efficacité et efficience dans la réalisation des objectifs opérationnels et stratégiques du Programme.

Cette évaluation englobe tant l'évaluation ex-ante que les évaluations au fil de la période de programmation et l'évaluation ex-post, en distinguant les catégories suivantes :

* Évaluations programmées en réponse aux exigences réglementaires et qui revêtent par conséquent un caractère obligatoire.

EVALUATION	REFERENCE REGLEMENTAIRE
Évaluation ex-ante et Évaluation Environnementale Stratégique	Article 55 du Règlement (UE) № 1303/2013
Évaluation des objectifs / résultats pour le rapport annuel de 2017	Article 50.4 du Règlement (UE) № 1303/2013
Évaluation des objectifs / résultats pour le rapport annuel de 2019 et le rapport final, ainsi que le cadre de performance	Article 50.5 du Règlement (UE) № 1303/2013
Évaluation de la manière dont le FEDER a contribué aux objectifs de chaque priorité	Article 56.3 du Règlement (UE) № 1303/2013
Évaluation de la Stratégie de Communication (*)	Annexe XII. Point IV. g)
Évaluation destinée à déterminer l'efficacité, l'efficience et l'impact du Programme	Article 56.3 du Règlement (UE) № 1303/2013
Rapport résumant les conclusions des évaluations réalisées	Article 114.2 du Règlement (UE) № 1303/2013
Évaluation ex-post (Commission Européenne en collaboration avec les Été Membres)	Article 57 du Règlement (UE) № 1303/2013

^(*) L'exigence réglementaire est d'évaluer ces paramètres au moins une fois durant la période de programmation de manière à disposer d'une marge pour modifier la date proposée.

- * Évaluations à caractère optionnel. La révision annuelle des besoins d'évaluation que réalisera le Comité de Suivi permettra de décider de l'opportunité de mener à bien des évaluations complémentaires, s'il y a lieu. A cet égard, on pourra procéder aux évaluations suivantes, ainsi qu'à toute autre évaluation proposée par le Comité de Suivi :
 - Évaluation de la participation des Pays Tiers au programme.
 - Évaluation de la contribution du programme à l'ITI Azul et à la Stratégie Atlantique.

En outre, en fonction des *possibilités de collaboration* qui pourront apparaître au fil de la période de programmation, le Comité de Suivi pourra évaluer et définir de possibles coopérations à des évaluations plus vastes avec d'autres programmes de Coopération Territoriale Européenne.





En conséquence, le <u>calendrier indicatif</u> des évaluations à réaliser serait celui figurant dans le tableau suivant. On tiendra compte du fait que celui-ci possède un caractère flexible en ce sens qu'il se réfère aux évaluations optionnelles et qu'il demeure ouvert à l'intégration de toutes celles que le Comité de Suivi jugera, le cas échéant, opportun d'ajouter.

TABLEAU 4. CALENDRIER INDICATIF DES EVALUATIONS PREVUES

EVALUATION	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Évaluation ex-ante									
Évaluation Environnementale Stratégique									
Évaluation des objectifs / résultats pour le rapport annuel de 2017									
Évaluation intermédiaire de la stratégie de communication									
Évaluation de la participation des Pays Tiers au programme									
Évaluation des objectifs / résultats pour le rapport annuel de 2019 et cadre de performance									
Évaluation de la contribution du programme à l'ITI Azul et à la Stratégie Atlantique									
Évaluation de la stratégie de communication									
Rapport résumant les conclusions des évaluations réalisées									
Évaluation des objectifs / résultats pour le rapport final									

Évaluations obligatoires Possibilités d'évaluation à considérer par le Comité de Suivi





7. FICHES D'EVALUATION

Le plan d'évaluation doit inclure un résumé des évaluations qui seront menées à bien tout au long de la période 2014-2020. La méthodologie proposée pour répondre à cette recommandation de la Commission Européenne dans le cadre du Plan actuel consiste en l'élaboration de <u>fiches d'évaluation</u> détaillant les principaux éléments des Évaluations prévues.

Concrètement, les éléments considérés sont les suivants :

- → Objet d'évaluation.
- → Organisme responsable.
- Caractère
- Cadre territorial.
- → Période d'évaluation.
- Questions d'évaluation.
- Sources d'information.
- Méthodologie.
- Questions liées à la gestion de l'évaluation.
- Mécanismes de diffusion.
- Conclusions et recommandations (cette section sera remplie périodiquement une fois que le processus d'évaluation sera achevé dans chaque cas).

Dans tous les cas, pour les évaluations intégrées avec un caractère optionnel au présent Plan d'Évaluation, on remplira la fiche d'évaluation correspondante au moment où celle-ci sera approuvée ou demandée par le Comité de Suivi. C'est le cas de l'Évaluation de la participation des Pays Tiers au programme, des possibles coopérations à des évaluations plus larges avec d'autres Programmes de Coopération Territoriale ou de l'Évaluation de la contribution du programme à l'ITI Azul et à la Stratégie Atlantique.







EVALUATION EX-ANTE

OBJET DE L'EVALUATION vale			enir et améliorer la qualité de la programmation, de même que vérifier les urs de référence pour les indicateurs de résultat et comprendre les besoins en ère de données dans de futures évaluations				
ORGANISME RESPONSA	ABLE	Autor	ité de Gestion				
CARACTERE			X OBLIGATOIRE	OPTIONNEL			
CADRE TERRITORIAL		Espac	e de coopération				
PERIODE D'EVALUATIO	N	2014					
	THEMATI	QUE		QUESTIONS			
			Comment le PO contribue-t-il à	·			
				erne appropriée et une relation pertinente avec			
			d'autres instruments ?	erne appropriee et une relation pertinente avec			
	Stratégie		Dans quelle mesure le PO (OT et recommandations spécifiques p	t PI) est-il avec le CSC, l'accord d'association et les ar pays ? ??			
			Comment la productivité attendue contribuera-t-elle à l'obtention des résultats				
			?				
	Financière		Existe-il une cohérence dans l'assignation des ressources budgétaires par objectifs du programme ?				
QUESTIONS	Système		Les indicateurs proposés sont-ils clairs et pertinents ?				
D'EVALUATION	d'indicateu	rs,	Les objectifs et jalons prévus au regard du soutien sont-ils réalistes ?				
	suivi et évaluation		Les procédures de suivi et de collecte des données sont-elles appropriées à la réalisation des évaluations ?				
	Mécanismes d'exécution		Quelles ont été les formes de soutien proposées et quels arguments peuvent justifier leur choix ?				
			Les ressources humaines et la capacité administrative peuvent-elles être jugées				
			appropriées à la gestion du PO ? A-t-on prévu les mesures pertinentes pour la réduction de la charge				
			administrative des bénéficiaires ?				
	Principes horizontaux	Κ		ées pour la promotion de l'égalité entre hommes tout type de discrimination et la promotion du			
			SOURCE	DONNEES DISPONIBLES			
	Examen de	la litté	rature	Évolution du contexte et programmation			
SOURCES D'INFORMATION	Instituts Na		x de Statistiques et	Données du contexte et indicateurs de			
	Autres			résultat			
Groupes de travai			I	Lignes d'action, besoins et résultats			
Évalu			ation à caractère éminemn	nent qualitatif. L'analyse plus qualitative			
			· ·	aleurs de référence pour les indicateurs de			
METHODOLOGIE			-	mance et les objectifs à l'horizon 2023.			
			-	nce interne et externe, principes et objectifs			
			giques horizontaux pourra revé	iques horizontaux pourra revêtir un caractère comparatif et d'identification			





	CHRONOGRAMME		2014
GESTION DE L'EVALUATION	SYSTEME DE GESTI	ON	Interne X Externe Mixte
	BUDGET		21.300 € (inclut l'EAE)
MECANISMES DE DIFI	FUSION	Comité de Suivi Site Web du Programme Forums et rencontres technique Notes et Rapports de synthèse Autres : (Spécifier) Envoyé à la C	
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	REALIS CE	SEE ET INCORPOREE AU PROC	GRAMME OPERATIONNEL APPROUVE PAR LA





EVALUATION ENVIRONNEMENTALE STRATÉGIQUE (EES)

OBJET DE L'EVALUATIO	Évaluer les effets du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020 sur l'environnement								
ORGANISME RESPONSA	ABLE	Autorité d	e Gest	ion					
CARACTERE		Х	0	BLIGATOIRE		OPTIONNEL			
CADRE TERRITORIAL		Espace de	coopé	ratio	n				
PERIODE D'EVALUATIO	N	2014							
	THEMA	ATIQUE				QUESTIONS			
	Stratégie		Quels	s élér	nents permetter	nt d'ébaucher le program	nme ?		
	Analyse du environner		Quell coop			e du diagnostic environi	nemental de l'espace de		
	Options de		La pr	ograi	nmation respect	e-t-elle les objectifs envi	ironnementaux ?		
QUESTIONS D'EVALUATION	objectifs	programmation et		Existe-t-il d'autres alternatives de choix possibles ? Dans quelle mesure celles-ci respectent-elles les objectifs environnementaux ?					
	Effets et m	Effets et mesures			Quelles mesures contribuent à prévenir et réduire les effets significatifs contraires des mesures envisagées dans le Programme ?				
	Suivi	Quels sont les instruments, existants ou à concevoir, pour l'implémentation d'un programme de surveillance environnementale qui facilitera le suivi de l'exécution et de l'efficacité des mesures adoptées ?							
		SO	SOURCE			DONNEE D	DISPONIBLES		
	Examen de	la littérature				Évolution du contexte	e et programmation		
SOURCES	Instituts N EUROSTAT		Statist	Données de contexte et indicat résultat		xte et indicateurs de			
D'INFORMATION	Autres								
	Groupes d	e travail				_	ffets significatifs et mesures pports réalisés par groupes d'experts et		
	Consultation	on publique				ensemble de la popul			
 → Anala envir aspe METHODOLOGIE → Déte ligne → Prop 			éciation des objectifs de protection environnementale liés au Programme. yse de la situation environnementale de départ : Diagnostic onnemental de l'espace de coopération (analyse en profondeur des cts environnementaux importants et identification des problèmes onnementaux). rmination des probables effets significatifs sur l'environnement liés aux s d'action osition de mesures correctrices et évaluation des alternatives. lation de la qualité des dispositifs pour le suivi environnemental						
	CHRONOG	RAMME				2014			
GESTION DE L'EVALUATION	SYSTEME [DE GESTION				Interne X	Externe Mixte		
	BUDGET					21 300 € (inclus dans	l'évaluation ex-ante)		





MECANISMES DE DIFFUSION		Comité de Suivi Site Web du Programme Forums et rencontres techniques Notes et Rapports de synthèse Autres: (Spécifier) Envoyé à la CE par SFC	X X X
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	REALIS CE	EE, CONCLUSIONS INCORPOREES AU PROGRAMME APPRO	UVE PAR LA





Comment le Programme a-t-il contribué à la conservation et la gestion de la

EVALUATION DES OBJECTIFS / RESULTATS POUR LE RAPPORT ANNUEL DE 2017

OBJET DE L'EVALUATIO	N	(Interreg \ en ce qui	Évaluer l'évolution du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020, tant en ce qui concerne son exécution ou état d'avancement à la fin de l'année 2017, qu'en ce qui concerne les progrès dans la réalisation des Objectifs Spécifiques.				
ORGANISME RESPONSABLE Autorité			e Gestion				
CARACTERE			X OBLIGATOIRE	OPTIONNEL			
CADRE TERRITORIAL Espace			coopération				
PERIODE D'EVALUATIO	N	2014-201	7				
	THEMA	TIQUE	QUESTIONS				
			Quels sont les progrès dans l'exécution du Program	me à la fin 2017 ?			
	État d'avan Programme		État d'avancement du programme dans le respect du cadre de performance Progrès réalisés vers les jalons de 2018.				
	Trogramme		Comment l'implémentation des principes horizontaux a-t-elle été prise en considération ?				
	R&D		Dans quelle mesure est-on parvenu à promouvoir l'internationalisation des systèmes régionaux d'innovation ?				
			La participation conjointe des régions dans les Programmes Européens de R&D a-t-elle augmenté ?				
			Quels progrès ont été enregistrés dans l'interaction entre l'université / les centres de recherche et l'industrie dans le domaine technologique ?				
QUESTIONS D'EVALUATION			Dans quelle mesure est-on parvenu à une amélioration du transfert des connaissances scientifiques et technologiques vers le secteur des entreprises ?				
	Amélioration de la compétitivité des entreprises		Comment le Programme a-t-il contribué à améliorer le potentiel d compétitivité des régions ? Cela s'est-il traduit par une plus grand internationalisation des entreprises ?				
	Promouvoir l'adaptation au changement		Dans quelle mesure a-t-on obtenu une augmentation de la capacité de prédiction, surveillance et préparation pour réduire les dommages ou aborder les menaces potentielles ?				
	climatique prévention gestion des	et la	La préparation pour répondre aux situations d'urgence s'est-elle renforcée				
	Conserver et protéger l'environnement et		Dans quelle mesure le Programme a-t-il contribué à l'augmentation de la valorisation des biens naturels ? Cela a-t-il favorisé un développement plus important des activités à caractère socio-économique ?				

nature?

l'efficacité des

ressources





	Améliorer la institutionn l'efficacité d	elle et	rencontre et coopération	enu à favoriser des processus de rapprochement, entre les différents acteurs impliqués ? Dans cont-ils traduits par une amélioration de la qualité space de Coopération ?	
		SO	OURCE	DONNEES DISPONIBLES	
	Application	informatiq	ue MAC 2014-2020	Indicateurs de productivité	
	Eurostat				
	SCOPUS Da				
SOURCES D'INFORMATION	par le POM	IAC	es des projets soutenus	Indicateurs de résultat	
			ommerce extérieur		
	Enquêtes territoire	auprès des	acteurs importants du	Indicateurs de résultat	
		•	és, groupes de travail, examen documentaire	Résultats atteints	
METHODOLOGIE		progra produc Mesure réalisé Analys (révisio d'inter capacit Mesure Spécifi	Mesure de l'efficacité (comparaison entre les valeurs atteintes et les valeurs programmées d'un point de vue financier et physique — indicateurs productivité et de résultat—). Mesure de l'efficience (comparaison entre le coût unitaire programmé et le créalisé). Analyse de validité de la logique d'intervention et de la structure du Program (révision de la conception de l'arbre d'objectifs et du cadre logi d'intervention pour garantir la continuité de la cohérence du Programme et capacité à affronter les défis identifiés dans la programmation). Mesure des résultats atteints et des progrès dans la réalisation des Obje Spécifiques du Programme (évaluation préliminaire de la contribution Programme aux changements observés sur les indicateurs de résultat).		
	CHRONOG	RAMME		2018	
GESTION DE L'EVALUATION	SYSTEME D	E GESTION		Interne X Externe Mixte	
	BUDGET IN	DICATIF		10.000 euros	
MECANISMES DE DIFF	USION		Comité de Suivi Site Web du Programme et réseaux sociaux Forums et rencontres techniques Notes et Rapports de synthèse Autres : (Spécifier) Serait envoyé à la CE par SFC X		
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS			[A remplir après la	a réalisation de l'évaluation]	





EVALUATION DES OBJECTIFS / RESULTATS POUR LE RAPPORT ANNUEL DE 2019 ET CADRE DE PERFORMANCE

OBJET DE L'EVALUATION

Évaluer l'évolution du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale (Interreg V-A) Espagne-Portugal (Madère-Açores-Canaries [MAC]) 2014-2020, tant en ce qui concerne son exécution ou état d'avancement à la fin de l'année 2019, qu'en ce qui concerne les progrès dans la réalisation des Objectifs Spécifiques.

Évaluer l'efficacité, l'efficience et l'impact du Programme selon les termes établis dans l'article 56.3 du Règlement (UE) Nº 1303/2013.

ORGANISME RESPONSABLE Autorité de Gestion

2014-2019

CARACTERE X OBLIGATOIRE OPTIONNEL

CADRE TERRITORIAL Espace de coopération

PERIODE D'EVALUATION

	THEMATIQUE	QUESTIONS
	État d'Avancement du Programme	Quels sont les progrès dans l'exécution du Programme à la fin 2019 ?
		État d'avancement du programme dans le respect du cadre de performance. Progrès réalisés vers les jalons de 2018.
		Comment l'implémentation des principes horizontaux a-t-elle été prise en considération ?
		Dans quelle mesure est-on parvenu à promouvoir l'internationalisation des systèmes régionaux d'innovation ?
		La participation conjointe des régions dans les Programmes Européens de R&D a-t-elle augmenté ?
	R&D	Quels progrès ont été enregistrés dans l'interaction entre l'université / les centres de recherche et l'industrie dans le domaine technologique ?
QUESTIONS D'EVALUATION		Dans quelle mesure est-on parvenu à une amélioration du transfert des connaissances scientifiques et technologiques vers le secteur des entreprises ?
	Amélioration de la compétitivité des entreprises	Comment le Programme a-t-il contribué à améliorer le potentiel de compétitivité des régions ? Cela s'est-il traduit par une plus grande internationalisation des entreprises ?
	Promouvoir l'adaptation au changement	Dans quelle mesure a-t-on obtenu une augmentation de la capacité de prédiction, surveillance et préparation pour réduire les dommages ou aborder les menaces potentielles ?
	climatique et la prévention et la gestion des risques	La préparation pour répondre aux situations d'urgence s'est-elle renforcée ?
	Conserver,protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources	Dans quelle mesure le Programme a-t-il contribué à l'augmentation de la valorisation des biens naturels ? Cela a-t-il favorisé un développement plus important des activités à caractère socio-économique ?
	Améliorer la capacité institutionnelle et l'efficacité de l'AP	Comment le Programme a-t-il contribué à la conservation et la gestion de la nature ?
		Le Programme est-il parvenu à favoriser des processus de rapprochement, rencontre et coopération entre les différents acteurs impliqués ? Dans quelle mesure ceux-ci se sont-ils traduits par une amélioration de la qualité de vie des habitants de l'Espace de Coopération ?





	The state of the s		rogramme Opérationnel ? Quelle aurait été ofinancés n'avaient pas été mis en œuvre ?		
		SOURCE	DONNEES DISPONIBLES		
	Application infor	rmatique MAC 2014-2020	Indicateurs de productivité		
	Eurostat				
	SCOPUS Databas				
SOURCES		édiaires des projets	Indicateurs de résultat		
D'INFORMATION	soutenus par le l	s du commerce extérieur	_		
	Enquêtes auprès	s des acteurs importants du	Indicateurs de résultat		
	territoire	11. /			
		nnalisés, groupes de travail, et/ou examen documentaire	Résultats atteints et impact		
			entre les valeurs atteintes et les valeurs		
	programmée résultat –).	s d'un point de vue financier	et physique – indicateurs de productivité et de		
	Mesure de	l'efficience (comparaison er	ntre le coût unitaire programmé et le coût		
	réalisé).	validité de la logique d'int	ervention et de la structure du Programme		
			jectifs et du cadre logique d'intervention pour		
	-		Programme et sa capacité à affronter les défis		
	identifiés dans la programmation). → Mesure des résultats atteints et des progrès dans la réalisation des Objectifs Spécifiques				
		· -	re de la contribution du Programme aux		
	_	s observés sur les indicateurs	=		
METHODOLOGIE	+ Évaluation d'impact. Celle-ci pourra être réalisée, en fonction des informations				
	1 .		au travers des méthodologies suivantes :		
			<u>éorie</u> , laquelle suit chaque étape de la logique écanismes du changement, en répondant aux		
			con dont fonctionne une intervention. Cette		
	approch	ne produit principalement un	e estimation qualitative des impacts.		
			, basée sur l'analyse comparative des groupes		
	de contrôle. Cette méthode est utile pour quantifier le changement survenu				
	découlant directement ou indirectement du Programme Opérationnel. Une rigoureuse quantification des impacts implique des contrefactuels qui permettront				
	d'estimer ce qui se serait passé en l'absence d'une intervention spécifique.				
	Dans ce contexte, on abordera également la mesure de la contribution du Programme à				
	l'exécution des objectifs de la Stratégie Europe 2020, en particulier, en ce qui concerne la croissance intelligente et la croissance durable.				
	CHRONOGRAMN		2020		
GESTION DE L'EVALUATION	SYSTEME DE GESTION		Interne X Externe Mixte		
	BUDGET INDICATIF		15.000 euros		
		Comité de Suivi	х		
MECANISMES DE DIFFUSION		Site Web du Programme et rés	eaux sociaux X		
		Forums et rencontres techniques			
		Notes et Rapports de synthèse			
		Autres: (Spécifier) Servit envoyé à la CE par SEC			

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS: [A remplir après la réalisation de l'évaluation)





EVALUATION DES OBJECTIFS / RESULTATS POUR LE RAPPORT FINAL

OBJET DE L'EVALUATION	Analyser les informations clés sur l'exécution finale du Programme et ses priorités en relation avec les données financières et les indicateurs de productivité. Évaluer le degré final de réalisation des objectifs du Programme, y compris la contribution du FEDER aux changements intervenus sur les valeurs des indicateurs de résultat dans chaque objectif spécifique, ainsi que la contribution du Programme à la Stratégie Europe 2020.			
ORGANISME RESPONSABLE	Autorité de Gestion			
CARACTERE	X OBLIGATOIRE OPTIONNEL			
CADRE TERRITORIAL	Espace de coopération			
PERIODE D'EVALUATION	2014-2020			

	THEMATIQUE	QUESTIONS
	Analyse générale de	Quelles ont été en définitive l'efficacité et l'efficience du Programme ?
	l'efficacité et de l'efficience de l'exécution	Comment l'implémentation des principes horizontaux a-t-elle été prise en considération ?
		Dans quelle mesure est-on parvenu à promouvoir l'internationalisation des systèmes régionaux d'innovation ?
		La participation conjointe des régions dans les Programmes Européens de R&D a-t-elle augmenté ?
	R&D	Quels progrès ont été enregistrés dans l'interaction entre l'université / les centres de recherche et l'industrie dans le domaine technologique ?
QUESTIONS		Dans quelle mesure est-on parvenu à une amélioration du transfert des connaissances scientifiques et technologiques vers le secteur des entreprises ?
D'EVALUATION	Amélioration de la compétitivité des entreprises	Comment le Programme a-t-il contribué à améliorer le potentiel de compétitivité des régions ? Cela s'est-il traduit par une plus grande internationalisation des entreprises ?
	Promouvoir l'adaptation au changement	Dans quelle mesure a-t-on obtenu une augmentation de la capacité de prédiction, surveillance et préparation pour réduire les dommages ou aborder les menaces potentielles ?
	climatique et la prévention et la gestion des risques	La préparation pour répondre aux situations d'urgence s'est-elle renforcée ?
	Conserver et protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources	Dans quelle mesure le Programme a-t-il contribué à l'augmentation de la valorisation des biens naturels ? Cela a-t-il favorisé un développement plus important des activités à caractère socio-économique ?





		Comment le Programme a-t-il contribué à la conservation et la gestion de la nature ?		
	Améliorer la capacité institutionnelle et l'efficacité de l'AP	Le Programme est-il parvenu à favoriser des processus de rapprochement, rencontre et coopération entre les différents acteurs impliqués ? Dans quelle mesure ceux-ci se sont-ils traduits par une amélioration de la qualité de vie des habitants de l'Espace de Coopération ?		
	Impact du Programme	Quel est l'impact du Progra si les projets cofinancés n'a	amme Opérationnel ? Quelle aurait été l'évolution	
	SO	URCE	DONNEES DISPONIBLES	
	Application informatiq	ue MAC 2014-2020	Indicateurs de productivité	
	Eurostat			
	SCOPUS Database			
SOURCES	1 1	es des projets soutenus	Indicateurs de résultat	
D'INFORMATION	par le POMAC			
	Base de données du co		Indicateurs de résultat	
	territoire	acteurs importants du	maicateurs de resultat	
	Entretiens personnalis questionnaires et/ou e	= -	Résultats atteints	
METHODOLOGIE	→ Mesure progra produce → Mesure réalisé → Analyse (révision d'internormal compactite progra → Évaluare dispone suivante progra → Égent	e de l'efficacité (comparaismmées d'un point de vanimées d'un point de vanimées d'un point de vanimées d'en point de vanimées de l'efficience (comparais). de de l'efficience (comparais). de de validité de la logique don de la conception de vention pour garantir la contre à affronter les défis idente des résultats atteints et ques du Programme (évanme aux changements obstion d'impact. Celle-ci pouribles et sans caractère des : valuation d'impact basée so résidue d'intervention, en itépondant aux questions sur produalitative des impacts. valuation d'impact contre roupes de contrôle. Cer hangement survenu décrogramme Opérationnel. Implique des contrefactuel assé en l'absence d'une intre contexte, on aborderamme à l'exécution des	ison entre les valeurs atteintes et les valeurs que financier et physique — indicateurs de son entre le coût unitaire programmé et le coût d'intervention et de la structure du Programme et l'arbre d'objectifs et du cadre logique ontinuité de la cohérence du Programme et sa tifiés dans la programmation). It des progrès dans la réalisation des Objectifs aluation préliminaire de la contribution du servés sur les indicateurs de résultat). Irra être réalisée, en fonction des informations d'exclusion, au travers des méthodologies Sur la théorie, laquelle suit chaque étape de la dentifiant les mécanismes du changement, en ur les raisons et la façon dont fonctionne une che produit principalement une estimation factuelle, basée sur l'analyse comparative des tre méthode est utile pour quantifier le coulant directement ou indirectement du Une rigoureuse quantification des impacts s qui permettront d'estimer ce qui se serait revention spécifique. également la mesure de la contribution du objectifs de la Stratégie Europe 2020, en croissance intelligente et la croissance durable.	
	CHRONOGRAMME		2022	
GESTION DE L'EVALUATION	SYSTEME DE GESTION		Interne X Externe Mixte	
	BUDGET INDICATIF		15.000 euros	





MECANISMES DE DIFFUSION	Comité de Suivi Site Web du Programme et réseaux sociaux Forums et rencontres techniques Notes et Rapports de synthèse Autres: (Spécifier) Serait envoyé à la CE par SFC	x x x x
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	[A remplir après la réalisation de l'évaluation]	





EVALUATION DE LA STRATEGIE DE COMMUNICATION

OBJET DE L'EVALUATION		Évaluer le degré de réalisation des objectifs de la Stratégie de Communication du PO, l'efficacité et l'impact des mesures de communication adoptées quant aux résultats et effets obtenus et la visibilité des Fonds et de l'UE parmi la population de la Macaronésie.			
ORGANISME RESPONS	ABLE	Autorité de Gestion			
CARACTERE		X OBLIGATOIRE OPTIONNEL			
CADRE TERRITORIAL		Espace de coopération			
PERIODE D'EVALUATIO	N	2014-2020			
		QUESTIONS			
	Quelle est l'évaluation du processus de planification de la Stratégie de Communication du Programme (objectifs, destinataires, mesures, budget indicatif, indicateurs, etc.) ? Dans quelle mesure les actions/mesures prévues dans la Stratégie de Communication ont-elles été mises en marche ? Des écarts ou erreurs se sont-ils produits ?				
	La Stratégie de Communication a-t-elle contribué à augmenter la capacité de communication des projets dans la diffusion de leurs réalisations et résultats ?				
	Quelles conclusions se dégagent de l'évaluation des activités réalisées ?				
QUESTIONS	L'utilisation d'outils pour l'optimisation de l'impact des actions au regard des besoins d'information et des objectifs de la Stratégie s'est-elle avérée appropriée ?				
D'EVALUATION	Comment l'exécution par groupes destinataires a-t-elle été menée à bien ?				
	Quels ont été les moyens matériels et humains consacrés aux aspects de communication ? Peuventils être jugés suffisants ?				
	Les objectifs fixés dans la Stratégie de Communication sur la période 2014-2020 ont-ils été atteints ? Quelles ont été les principales difficultés identifiées ?				
	De quelle manière le degré de visibilité et de prise de conscience du Programme s'est-il amélioré parmi les destinataires (directs et indirects) ?				
	Quels projets/actions peuvent se démarquer comme des bonnes pratiques tant générales que de communication ? En vertu de quels critères ?				
	Quelles sont les principales conclusions tirées et les recommandations à prendre en compte vis-à-vis de la prochaine période de programmation ?				





	SOURCE			DONNEES DISPONIBLES	
	Analyse documentaire			Analyse de stratégie, besoins, etc.	
	Informations d'exécution de communication provenant des IAE, Rapports finaux d'exécution des Projets et informations de l'application informatique MAC 2014-2020			Indicateurs de suivi de la communication	
SOURCES D'INFORMATION	Enquêtes auprès des bénéficiaires et bénéficiaires potentiels			Indicateurs de suivi et d'impact	
	Questionnaires collectés dans les séminaires			Pertinence, efficacité et clarté des informations données dans les séminaires	
	Informations provenant du site Web du programme (http://www.mac-interreg.org/)			Nombre de visites sur le site Web du Programme et nombre de téléchargements des divers documents disponibles	
METHODOLOGIE	Programme. * Évaluation de l'exécution effecti ainsi que leur justification. * Évaluation des activités et outils aux groupes destinataires et leur * Identification des bonnes pratiques			ication de la Stratégie de Communication du ve du plan et identification de possibles écarts, de communication utilisés et leur adéquation s besoins et la réalisation des objectifs. es générales et en matière de communication. In d'amélioration pour les actions futures.	
GESTION DE L'EVALUATION	CHRONOGRAMME			2022 A <u>titre optionnel</u> , le Comité de Suivi évaluera la possibilité de mener à bien une évaluation intermédiaire de la Stratégie de Communication en 2018	
		E GESTION		Interne X Externe Mixte	
	BUDGET IN	IDICATIF		15.000 euros	
MECANISMES DE DIFFUSION			Comité de Suivi Site Web du Programme et l Forums et rencontres techn Notes et rapports de synthè Autres : (Spécifier) Serait en	iques X X	
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS			[A remplir après la	a réalisation de l'évaluation]	





RAPPORT RESUMANT LES CONCLUSIONS DES EVALUATIONS REALISEES

OBJET DE L'EVALUATION		Présenter un rapport de synthèse avec les principales conclusions des évaluations réalisées durant la période de programmation 2014-2020, la productivité et les principaux résultats du Programme Opérationnel et collecter les observations sur les informations communiquées.				
ORGANISME RESPONSA	ABLE	Autorité d	e Gestion			
CARACTERE			X OBLIGATOIRE OPTIONNEL			OPTIONNEL
CADRE TERRITORIAL		Espace de coopération				
PERIODE D'EVALUATIO	N	2014-2020)			
		so	URCE		DONNEES	DISPONIBLES
SOURCES D'INFORMATION		Principales conclusions et recomma réalisées dans les différents p d'évaluation.				
METHODOLOGIE		 Révision et analyse documentaire des principales conclusions et recommandations effectuées durant les différents processus d'évaluation réalisés durant la période de programmation 2014-2020. Un résumé du suivi des recommandations réalisées pourra être inclus si on le juge opportun. 				
	CHRONOG	RAMME	AMME 2022			
GESTION DE L'EVALUATION	SYSTEME DE GESTION				X Interne	Externe Mixte
	BUDGET IN	IDICATIF		N.A		
MECANISMES DE DIFFUSION		Comité de Suivi X Site Web du Programme et réseaux sociaux Forums et rencontres techniques X Notes et Rapports de synthèse Autres : (Spécifier) Serait envoyé à la CE par SFC X		X X X		
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS			[A	remplir après la	a réalisation de l'évalu	ation]

